

Abandon du projet de restructuration/liquidation de la DREIC Non au démantèlement de l'administration centrale

Alors que se poursuit l'entreprise de liquidation du SREN laissant nos collègues de Guérande sans aucune réelle garantie quant à leur devenir, qu'il s'agisse de leur maintien sur place ou de la pérennité de leurs fonctions, l'administration lance un nouveau grand chantier de destruction, de la DREIC cette fois-ci.

➔ **En 13 ans, les personnels de la DREIC ont déjà subi deux bouleversements qui se sont traduits par de véritables saignées dans les effectifs. En 2004**, la DREIC était la cible d'un plan de **30 suppressions de postes** d'une brutalité sans précédent puisque les agents concernés ont vu leurs postes disparaître du jour au lendemain. Pour ceux qui sont alors restés à la DREIC, la situation s'est très vite considérablement détériorée compte tenu de la charge de travail à laquelle ils ont dû faire face.

➔ C'est dans ces circonstances qu'**un nouveau coup était porté en 2013** et l'objectif initial était déjà la disparition de la DREIC. La signature massive (plus de 500) par les personnels de la centrale de la pétition intersyndicale contre le démantèlement de la DREIC, de ses missions et de ses emplois, avait empêché sa disparition immédiate.

Cependant, **le grignotage de la DREIC se poursuivait** : 12 agents étaient transférés avec quelques dossiers vers la mission commune DGESIP-DGRI consacrée à l'international qui venait d'être créée. Dans le même temps, **la DREIC perdait son statut de direction** pour être reléguée à celui de délégation ayant rang de simple service.

Déjà à l'époque, l'administration avait enrobé la préparation de cette opération de formules lyriques. Il s'agissait de mettre en place *« une nouvelle organisation chargée de coordonner l'action internationale des politiques éducatives et de recherche et d'en favoriser le rayonnement »* et une directrice de projet avait été nommée à cet effet.

Mais le résultat fut beaucoup moins lyrique : il a fallu tout le professionnalisme des personnels de la DREIC pour permettre au service de continuer à assumer ses missions transversales fondamentales au prix de surcharges de travail encore plus considérables et tout cela dans **un contexte qui préparait l'étape suivante, celle de la liquidation pure et simple de la DREIC.**

➔ **Et c'est bien à ce stade que nous nous trouvons aujourd'hui.** Les méthodes sont similaires à celles qui avaient été utilisées précédemment. Les directeurs adjoints des cabinets de l'EN et du Sup reçoivent l'ensemble des organisations syndicales de la centrale le 5 octobre. Ils commencent par les grandes phrases évoquant la forte ambition des ministres concernant l'international et le fait que la dimension internationale n'irriguerait pas suffisamment le système éducatif français. Ils annoncent qu'une mission de réflexion est confiée à 3 personnalités, et jurent leurs grands dieux que toutes les hypothèses restent ouvertes.

➡ 6 jours plus tard, la lettre de mission adressée aux 3 personnalités nommées précise qu'ils devront rendre leurs propositions pour le début du mois de décembre (1 mois et demi après !), et en fixe très étroitement le cadrage par une formule sans ambiguïté : « *Il est devenu nécessaire de prendre acte des enjeux très différents auxquels sont aujourd'hui confrontés le ministère de l'Education nationale d'une part et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation d'autre part* ».

Le cadre imposé aux propositions qui devront être faites, c'est celui de l'éclatement de la DREIC.

➡ Les envolées lyriques sur le « rayonnement de la France en Europe et dans le monde » ne peuvent tromper personne. **De restructuration en restructuration, la réalité est beaucoup plus triviale et se résume aux suppressions de postes qui ont ponctué chaque épisode.**

Aucune illusion à avoir : personne, parmi les personnels n'y gagnera ; pas plus les collègues de l'actuelle MEIRIES à l'Enseignement supérieur-Recherche que ceux de l'actuelle DREIC, et ce d'autant plus que des transferts de missions en direction des universités pourraient, par exemple, très bien être envisagés.

⇒ De plus, peut-on imaginer un seul instant qu'une telle restructuration soit étrangère aux **consignes données le 26 septembre dernier par le Premier ministre à l'ensemble des ministres** affirmant les objectifs du programme « **Action publique 2022** » ? Dans le but de parvenir à une baisse des dépenses publiques de 3 points dans le PIB d'ici 2022, il est demandé aux ministres de proposer « *le périmètre souhaitable des politiques publiques dont ils ont la charge* » en établissant « **le niveau de portage le plus pertinent pour chacune d'entre elles (suppression des chevauchements de compétences ; transfert entre collectivités, au secteur privé, voire abandon de missions** ».

Gageons d'ailleurs que, dans cette perspective, d'autres services de la centrale pourraient devenir les cibles de nouvelles restructurations.

Le 10 octobre, 400 000 fonctionnaires ont manifesté dans toute la France leur volonté de combattre toutes les attaques du gouvernement visant leurs droits, leurs acquis et l'existence même de la Fonction publique. C'est un point d'appui face au projet de restructuration-liquidation de la DREIC.

**Abandon du projet de restructuration
et retrait de la lettre de mission du 11 octobre 2017**

Rétablissement de la DREIC comme direction de plein exercice

Maintien de l'ensemble de ses missions

Renforcement de ses effectifs